



## Rencontre CCRC COMPTE RENDU réunion du 24 janvier 2023

Présent.e.s

CCRC : Christine Perret, Claude Devochelle, Jacques Dubay, Hervé Coulmont

Collectif Soyons mobilisés : Jean Yves Brehelin

Yapluka : Aurélie Béal, François Colom,

A l'agenda : Installation d'une antenne 5G de Free sur la commune de Soyons

### Contexte

Yapluka a demandé à être reçu dans le cadre de l'implantation récente d'une antenne 5G de Free à Soyons. Cette demande fait suite à :

- tentative d'implantation en 2020 d'une antenne à la Bergeronne qui a finalement été abandonnée. A l'époque, cette implantation avait donné lieu à un débat entre la CCRC et Yapluka.
- Suite à la découverte de piquetages effectués en janvier 2022 sur le site de Jonchère, Yapluka a préparé et envoyé une demande d'explication à la CCRC et à l'ensemble des mairies en mars 2022, puis un rappel en mai 2022. Les 2 courriers sont restés sans réponse.
- la demande de travaux a été reçue en mairie de Soyons en Août 2022. Le permis a été délivré.
- Depuis, l'antenne a été installée. Yapluka a repris contact avec la CCRC pour une demande de rendez-vous, qui est honorée ce jour.

La démarche du collectif et de Yapluka sur le sujet de la 5G est le reflet de 2 interrogations

- est-il normal que les installations d'antennes soient réalisées sans qu'aucun débat démocratique n'ait eu lieu sur la pertinence de ces installations ?
- est-on conscient des impacts sanitaires de telles installations sur notre territoire ?

### A propos du processus de décision

La stratégie de déploiement des antennes-relais est un sujet traité au niveau national. Les communes n'ont aucune visibilité sur la stratégie de déploiement:

Les opérateurs déposent une déclaration préalable auprès de la mairie, ainsi qu'un DIM (dossier information mairie), pour l'implantation de nouvelles antennes. Pour le changement d'usage des antennes, typiquement la mise en place d'émetteurs 5G sur des antennes existantes, les opérateurs envoient un Dossier Information Mairie, mais ceci n'est pas soumis à autorisation de la part de la mairie.

Le rôle des mairies se limite donc à délivrer les permis de construire. Pour l'installation des antennes, les opérateurs se tournent le plus souvent vers des propriétaires privés auxquels ils proposent une indemnité contre l'installation d'une antenne sur leur terrain. La demande de permis de construire n'a pas de raison d'être refusée si elle est conforme aux règles d'urbanisme existantes. Ainsi des refus qui ne seraient pas motivés par des contraintes d'urbanisme définies peuvent donner lieu à des poursuites de la part des opérateurs, qui vont gréver les budgets des communes sans chances de réussite.

Au niveau des contestations possible par les citoyens, il y a lieu de scruter les demandes de permis affichées en mairie, et sur le lieu des travaux, et poser un recours dans les délais prévus par la loi.

Le sujet 5G a été vu en CCRC. Il a été décidé de ne pas prendre de décision communautaire, et laisser la liberté à chaque commune de décider de la gestion de ses permis et sa communication.

### **A propos du délai de réponse**

Les élus regrettent qu'aucune réponse n'ait été donnée à nos messages. La quantité quotidienne de messages reçus est compliquée à suivre. Ils ont tenu à être présents à cette réunion, en nombre, pour répondre à nos interrogations.

### **A propos de débats sur la 5G**

Un des objectifs de Yapluka est d'accompagner des actions autour de la transition écologique. C'est à ce titre qu'elle sollicite les élus pour leur faire part de leurs réflexions. Toutefois ils font remarquer qu'ils font face à des avis très divergents sur la question d'implantation de la 5G. Les nombreuses études autour du sujet sanitaire n'ont pas à ce jour donné d'avis tranché sur le possible impact de la 5G. Les élus suggèrent donc que ceci devrait plutôt être le rôle des citoyens de ne pas utiliser les outils connectés qui leur semblent néfastes et peser ainsi sur la demande.

Les élus sont tout à fait ouverts à l'organisation de débats sur leurs communes, voire de conférences, et mettent gracieusement à disposition des salles pour ces débats. La mairie de Soyons propose même les colonnes de son bulletin municipal pour y publier une tribune.

Yapluka exprime aux élus la nécessité de réinterroger régulièrement le déploiement des antennes 5G en fonction de ce qui est observé sur le terrain, de ce qui est jugé au tribunal (ex: décision de justice au tribunal d'instance de Clermont Ferrand) ou découvert au niveau scientifique.